



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-22675>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **26-22675**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : COMUE LYON SAINT-ETIENNE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 13002136300010

Ville : LYON

Code postal : 69007

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 69

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Identifiant interne de la consultation : A2026-011

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : SERVICE MARCHES PUBLICS

Adresse mail du contact : marches.publics@universite-lyon.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Cf. Dossier de consultation des entreprises
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Cf. Dossier de consultation des entreprises
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Cf. Dossier de consultation des entreprises

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 06/04/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Pouvoir adjudicateur - ComUE Lyon Saint-Etienne

Critères d'attribution : Critere prix: 40%. Critere valeur technique: 40%. Critere demarche RSE: 20%. Cf. Dossier de consultation des entreprises.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : ACHAT DE MEDIAS DIGITAUX ET PRESTATIONS DE CONSEIL ASSOCIEES POUR LES RESEAUX SOCIAUX DE LA COMUE LYON SAINT-ETIENNE ET DE SES SERVICES

Code CPV principal - Descripteur principal : 79341400

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent accord-cadre porte sur des prestations de communication digitale destinées à accompagner la ComUE Lyon Saint-Etienne dans : -la valorisation de ses actions, programmes, dispositifs et événements. -l'amélioration de sa notoriété auprès de ses cibles prioritaires (étudiants, enseignants-chercheurs, partenaires institutionnels, entreprises, prescripteurs). -l'optimisation de sa performance digitale sur ses réseaux sociaux et plateformes de diffusion (Instagram, Facebook, LinkedIn, YouTube, site web). -la montée en compétences de l'équipe interne grâce à un appui ponctuel ou continu.

Lieu principal d'exécution du marché : Locaux du titulaire et région Auvergne-Rhône-Alpes.

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le marché est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de la date de sa notification, qui constitue le point de départ de son délai d'exécution. Il peut être reconduit tacitement par périodes successives de 12 mois, dans la limite de trois reconductions ; la durée totale du marché ne pourra donc excéder quatre ans. Le pouvoir adjudicateur, s'il souhaite ne pas reconduire le marché, en informe le titulaire par écrit au moins 2 mois avant l'échéance de chaque période annuelle. Si le pouvoir adjudicateur décide de ne pas reconduire le marché, le titulaire ne pourra pas le refuser. La non-reconduction ne donne droit à aucune indemnité. Quelles que soient les raisons ayant motivé la non-reconduction, la validité du contrat court jusqu'au terme de la période en cours. L'émission de bons de commande sur le fondement du présent marché ne peut se faire que pendant la durée de validité de celui-ci. La durée d'exécution des bons de commande pourra aller jusqu'à six mois au-delà de la durée de validité de l'accord-cadre. Les délais d'exécution sont fixés aux dispositions du CCP. Cet accord-cadre est passé sans minimum en quantité ou en valeur, mais avec un maximum en valeur de 139 999 en euros HT sur toute la durée de l'accord-cadre, conformément à l'article R2162-4 du code de la commande publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/03/2026